PRESSE

GRAND BESANÇON

DYNAMISER LE TRI :

NOUVELLES STATIONS DE TRI POUR LES HABITANTS DU CENTRE VILLE DE BESANÇON

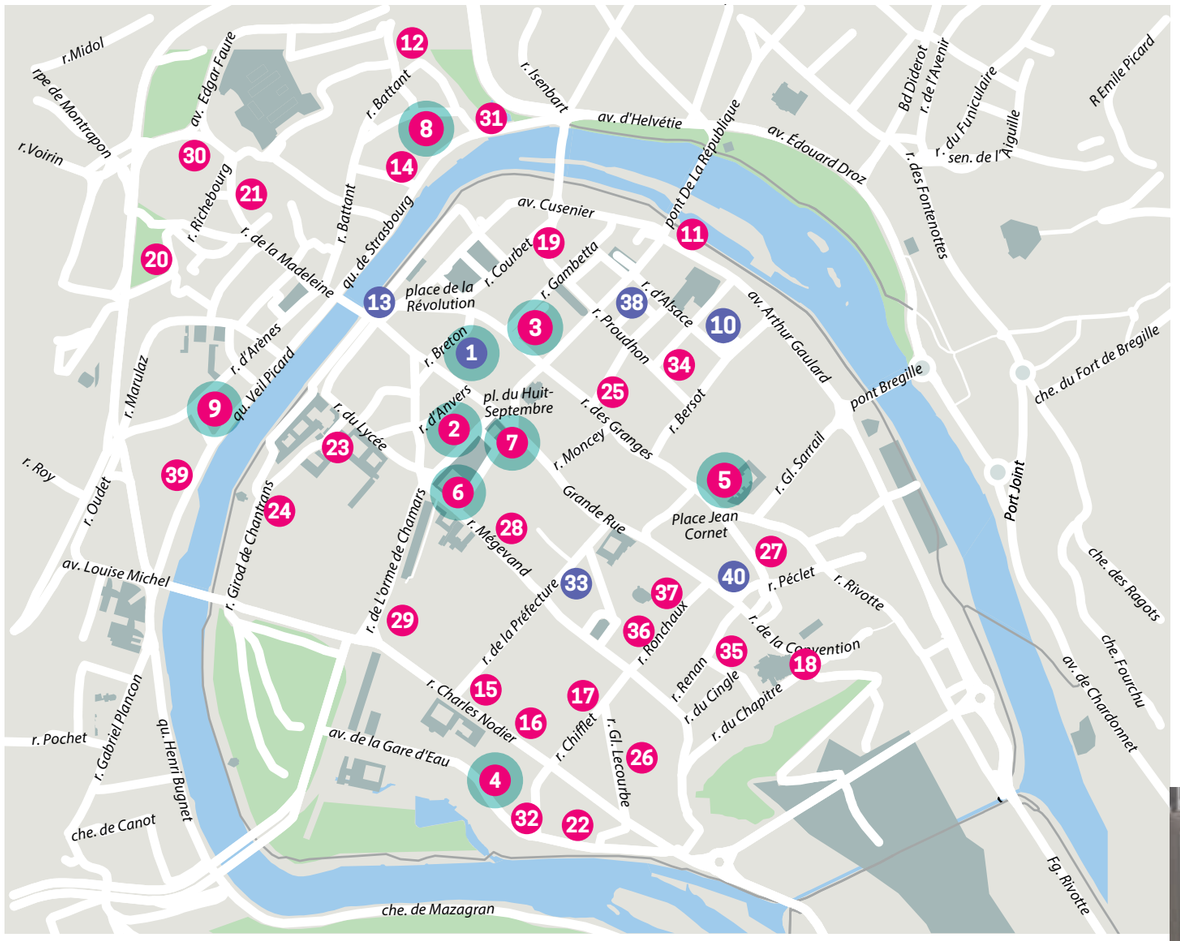

PLAN DU DÉPLOIEMENT

EN 2019
DES STATIONS DE TRI AU CENTRE-VILLE DE BESANÇON

- **Stations en phase de test**
- **Stations enterrées**
- **Stations aériennes**

WWW.GRANDBESANCON.FR
pour trouver le conteneur le plus proche

1	Rue Breton
2	Rue d'Anvers
3	Rues Gambetta/Granges
4	Av. de la Gare d'Eau (en face FR3)
5	Place Jean Cornet
6	Rue Mégevand C.A.M.
7	Rue du Palais de Justice
8	Rue du Petit Battant (21)
9	Port Citeau
10	Rue de la 7ème Brigade Blindée
11	Avenue Arthur Gaulard
12	Rue Battant (111)
13	Pont Battant
14	Rue Champrond (1)
15	Rue Charles Nodier (26)
16	Rue Charles Nodier (9)
17	Rue Chifflet
18	Rue de la Convention
19	Rues Courbet/Proudhon
20	Rue Deubels
21	Rue des Frères Mercier
22	Avenue de la Gare d'Eau (29)
23	Rue Girod de Chantrans (lycée)
24	Rue G. de Chantrans (St-Jacques)
25	Rue des Granges
26	Rue Lecourbe
27	Rue des Martelots
28	Rue Mégevand (15)
29	Rue de l'Orme de Chamars
30	Parking Isaak Robelin
31	Rue du Petit Battant (39)
32	Rue du Porteau
33	Rue de la Préfecture
34	Rue Proudhon
35	Rues Renan/Casenat
36	Rue Ronchaux (28)
37	Rue Ronchaux (4)
38	Square Saint-Amour
39	Quai Veil-Picard (aire camping-car)
40	Place Victor Hugo

GRAND BESANÇON,
PRIORITÉ AU TRI ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets ménagers, la communauté d'agglomération du Grand Besançon[1] mène une politique volontariste de réduction des déchets, d'amélioration du geste de tri afin de développer le recyclage et la valorisation des déchets sur son territoire.

Pionnière avec la redevance incitative au poids et à la levée, la collectivité enregistre une baisse de 35 % des déchets résiduels[2], et une progression de 11 % de la collecte des déchets recyclables issus des bacs de tri (évolution 2008/2018).

De bons résultats obtenus grâce à la participation des habitants.

1. Le Grand Besançon assure la collecte dans les 68 communes de son territoire.
2. Évolution sur 10 ans 2008/2018, chiffres : moyenne kg par habitant. Projet de redevance incitative lancé en 2008 avec une application en 2012.
3. Emballages en plastique, en métal, en carton et emballages en verre.

Aujourd'hui, le Grand Besançon poursuit son action en s'engageant dans la **modernisation des conteneurs d'apport volontaire** mis à la disposition des habitants du centre-ville de Besançon pour la collecte des papiers et des emballages[3] avec de nouvelles stations de tri plus accessibles, plus pratiques, plus robustes et plus esthétiques. Pour favoriser l'appropriation et le respect des sites, le choix a été fait "d'habiller" les conteneurs avec des œuvres d'artistes bisontins.

Ce programme de rénovation des conteneurs répond aussi à une volonté d'amélioration du cadre de vie des habitants du centre-ville. Il s'inscrit dans **le projet « Cœur de Ville »,** projet de revitalisation du centre de Besançon qui vise à renforcer l'attractivité et à impulser une dynamique en cœur d'agglomération par des actions dans différents domaines (habitat, développement économique, aménagement urbain…).

Le Grand Besançon agit aux côtés de Citeo pour développer le geste de tri des habitants. Pour ce faire, une **convention de partenariat « amélioration du dispositif de collecte des emballages ménagers au centre-ville »** a été signée en mars 2019.

L'évolution des modes de consommation a déjà des conséquences sur la part des différents matériaux dans les déchets ménagers : les gisements des emballages en plastique et en carton sont en forte augmentation et les gisements de papiers sont en diminution. Les proportions des papiers et emballages à collecter, trier et recycler vont changer.

Par ailleurs, l'objectif de recyclage de 75 % des emballages ménagers d'ici 2022 nécessitera des efforts soutenus de performance de la part des acteurs du dispositif actuel.

Cette convention prévoit outre un accompagnement technique et de conseil, un financement exceptionnel pour l'équipement de conteneurs aériens, la prestation artistique de décoration ainsi que des outils de sensibilisation pour favoriser le tri des ménages.

+

OBJECTIF FIXÉ
À HORIZON 2022

Apporter un dispositif novateur, optimisé et intégré sur l'espace public, répondant aux besoins des habitants pour améliorer les performances de tri et réduire les dépôts sauvages, dans un contexte économique maîtrisé.

LE PROGRAMME DE MODERNISATION DES CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE

LE CONTEXTE

Dans le secteur du centre-ville de Besançon (15 000 hab.), caractérisé par une typologie d'habitat mixte, de nombreuses activités commerciales et de services, et un classement en site patrimonial remarquable, la collecte sélective des déchets est organisée avec une cinquantaine de points d'apport volontaire équipés de conteneurs aériens ou enterrés[1].

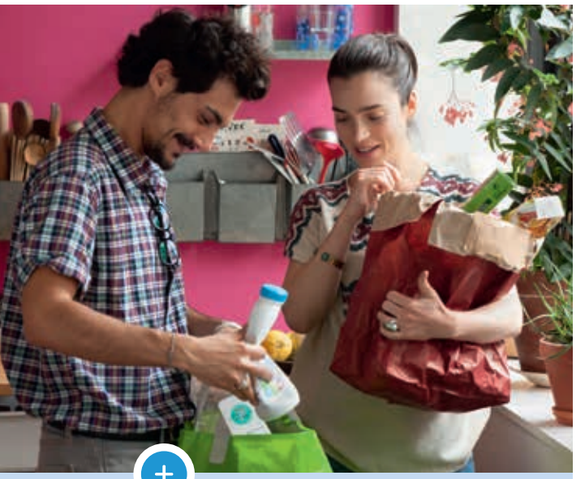

BILAN ACTUEL

Augmentation de la fréquentation des 50 points d'apport volontaire

Insuffisance du réseau et du maillage

Jusqu'à 6 collectes / semaine pour vider les conteneurs

Augmentation des dépôts sauvages au pied des conteneurs

Le choix de ce mode de collecte a été adopté lors du lancement de la collecte sélective - dans les années 2000 - en raison des spécificités du tissu urbain du centre, caractérisé par des bâtiments anciens, des rues et des cours étroites, et l'absence de locaux de stockage pour les bacs[2].

Ce dispositif ancien est aujourd'hui vétuste, peu accessible aux personnes à mobilité réduite et souffre d'un manque d'intégration urbaine. Le maillage insuffisant de conteneurs a nécessité d'augmenter le nombre de collectes hebdomadaires, sans vraiment apporter de réponses aux besoins accrus des habitants depuis l'extension des consignes de tri des emballages plastiques démarrée en 2016 (aujourd'hui certains conteneurs sont collectés jusqu'à 6 fois par semaine). De plus, ces points tri font l'objet de dépôts sauvages récurrents. La « caractérisation » de la nature des dépôts sauvages au pied des conteneurs, constitués à 60 % de matières recyclables, conforte le constat de déficience du dispositif actuel.

C'est pourquoi le Grand Besançon a décidé de lancer un programme de modernisation de ce réseau de conteneurs d'apport volontaire. Ce programme complète les actions menées quotidiennement par la Ville de Besançon dans la lutte contre les dépôts sauvages :

- Communication : vidéo, affiches, stop-trottoirs… (Campagne *Vous trouvez ça normal ?*) ;
- Mise en place de tarifs de facturation pour enlèvement de dépôts sauvages ;
- Médiation avec la Police municipale, les agents du Grand Besançon et de la Voirie Propreté auprès des commerçants ;
- Assermentation des agents du service Voirie-Propreté.

TRIER PLUS POUR RECYCLER +

LES OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce nouveau dispositif sont nombreux :

- améliorer le service associé au tri et le cadre de vie des habitants, avec des conteneurs d'une esthétique plus sobre pour une meilleure intégration urbaine et le choix d'équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite permettant un geste de tri plus facile pour tous ;
- favoriser l'appropriation et le respect des sites par les usagers grâce au choix d'un traitement artistique des faces des conteneurs ;
- améliorer les performances de tri par une meilleure ergonomie des conteneurs et un doublement de leur capacité de stockage tout en maintenant le nombre de sites.

NOUVEAU PLAN, NOUVEAU CONCEPT

Un plan est prévu sur trois ans (2019-2021) pour **remplacer les anciens conteneurs par des "stations de tri" qui permettront, en un point unique, de déposer différentes catégories de déchets recyclables** dans des bornes d'apport volontaire modernisées avec une ligne urbaine homogène. Les équipements souhaités par le Grand Besançon n'existant pas, les conteneurs ont été conçus par un prestataire, la société ASTECH, retenue après consultation selon un cahier des charges précis. Les stations de tri aériennes sont conçues avec des équipements innovants et une meilleure ergonomie d'utilisation.

1. Conteneur aérien ou colonne aérienne : conteneur posé à même le sol. Conteneur « enterré » ou colonne « enterrée » : conteneur avec cuve de stockage enfouie. La seule partie visible de l'extérieur est la borne d'introduction.
2. Dans les autres quartiers de Besançon et les communes du Grand Besançon, la collecte des recyclables est organisée en porte à porte avec un bac de tri mis à disposition des usagers (bac jaune ou bleu selon les communes…)

POURQUOI ÉVOLUER ?

Pour doubler la capacité de stockage des conteneurs

Pour accroître la récupération des emballages

Pour améliorer l'ergonomie d'utilisation des conteneurs

Pour intégrer le mobilier dans l'environnement citadin

LES STATIONS DE TRI : NOUVEAU CONCEPT

ÉQUIPEMENTS POUR L'APPORT VOLONTAIRE

Les stations de tri sont composées de conteneurs métalliques "aériens" ou "enterrés", juxtaposés et alignés, de couleur gris anthracite pour une meilleure intégration dans le paysage urbain.
Elles sont composées en moyenne de :

1 à 2 CONTENEURS
pour les papiers et emballages ménagers (emballages en plastique, en métal, en carton)

1 CONTENEUR
pour les emballages en verre.

1,60 m
maxi.
Hauteur du conteneur limitée à 1,60 m permettant à la fois de réduire l'impact visuel et d'offrir un service adapté aux personnes à mobilité réduite et faciliter le geste de tri pour les enfants et les personnes âgées.

Crochet
Un "accroche sac" pour garder les mains libres et faciliter le dépôt

Prise
Système de préhension sur le toit pour la collecte par le camion grue (champignon Kinshoffer).

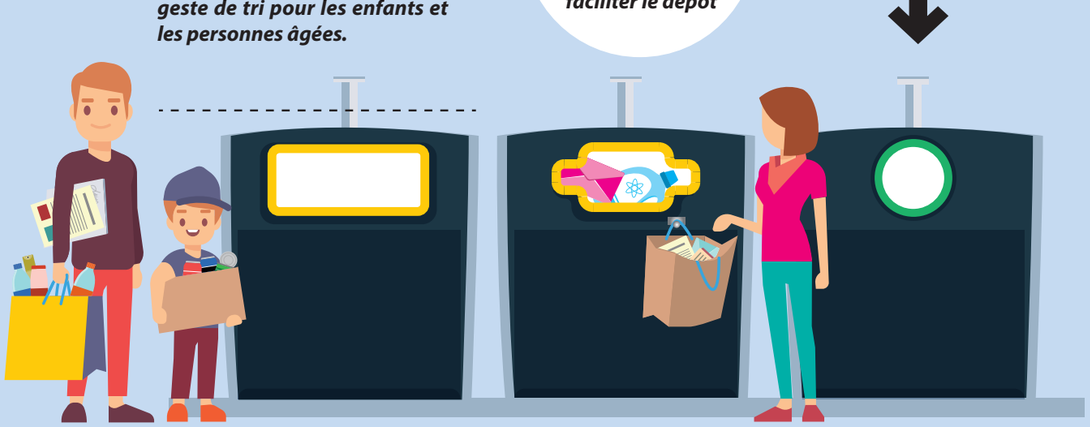

Schéma synthétique des conteneurs aériens

2
ouvertures
Modèle standard de base équipé de deux faces avec ouverture adaptée au flux de déchets.

Codes
Couleurs
Plastron (ouverture) de couleur jaune pour la collecte des papiers et emballages en plastique, en métal, en carton et de couleur verte pour les emballages en verre.

Au sol
L'espace au sol est matérialisé par une plateforme constituée d'un matériau adapté à un nettoyage fréquent. Un rail de repositionnement permet un alignement constant des conteneurs .

Les stations de tri "aériennes" seront en capacité d'accueillir de nouveaux flux de déchets avec, par exemple, un conteneur pour la récupération des textiles, ou les biodéchets (en cas de prise en charge de ce flux).

Les stations de tri avec conteneurs "enterrés" seront repérables par leur continuité visuelle avec le même type de mobilier urbain

PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT

Le nombre de sites projetés est sensiblement équivalent au réseau actuel.

47 stations-tris seront installées dans le centre-ville :

- → 33 stations de conteneurs d'apport volontaire aériens (total prévisionnel de 72 conteneurs),
- → 14 stations de conteneurs d'apport volontaire enterrés (total prévisionnel de 52 conteneurs).

En 2019, le planning prévisionnel prévoit l'implantation de :

- → 8 nouvelles stations aériennes en phase test au 1er semestre,
- → 25 stations aériennes au second semestre,
- → 5 stations enterrées.

En 2020-2021 : poursuite de l'implantation des stations enterrées.

+

À NOTER

Les stations de tri sont implantées majoritairement sur les sites actuels des points d'apport volontaire.

VOIR LE PLAN D'IMPLANTATION
PAGE 2

+

TESTS

Rues d'Anvers, Gambetta, Gare d'Eau (en face FR3), place Jean Cornet, rues Mégevand (CAM), Palais de Justice, du Petit Battant (21) et Port Citeau.

LA PHASE TEST

Pour faire tester les nouveaux équipements par les usagers, 8 stations de tri aériennes seront installées en test au 1er semestre 2019 (stations équipées de 24 conteneurs en apport volontaire aériens).

Dans le cadre de cette expérimentation, le Grand Besançon a souhaité confier à trois artistes locaux la réalisation d'œuvres originales pour l'habillage des conteneurs aériens. L'objectif visé est de renforcer l'appropriation des conteneurs, stimuler les pratiques de tri par les habitants et favoriser le respect des sites.

Cette période test a pour vocation :

- → d'assurer un suivi des stations pour évaluer certains dispositifs techniques afin d'apporter si besoin, les adaptations nécessaires (efficacité de l'ouverture/ opercule/ accroche sac) avant le déploiement complet dans le centre-ville ;
- → de tester les choix techniques de l'habillage des conteneurs[1] ;
- → de vérifier leur acceptation par les habitants, par le suivi des dépôts sauvages et les caractérisations des déchets.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entretien régulier et la maintenance sont indispensables pour garantir à la fois le respect des sites et le geste de tri des habitants. Pour l'entretien du mobilier et des abords, le conteneur de service de la station-tri permettra aux agents de résorber plus facilement sur place les dépôts sauvages et les déchets recyclables selon leur nature (un agent passe 1 ou 2 fois par semaine sur chaque site pour récupérer les recyclables déposés au sol).

1. Par adhésivage ou plaque Dibond

AUGMENTER LES PERFORMANCES DE TRI

PLUS DE STATIONS DE TRI, PLUS DE RÉCUPÉRATION

La capacité de stockage sera quasiment doublée sur l'ensemble du réseau principalement par l'augmentation de capacité des cuves enterrées.

La capacité totale de stockage devrait passer de 240 à 450 m³ (chiffre prévisionnel). L'essentiel des stations enterrées passent de 2 cuves à 4 cuves[1].

Cette collecte optimisée devrait permettre ainsi d'améliorer les performances de tri dans le centre-ville. A souligner : le mode de collecte en apport volontaire est un dispositif qui permet une qualité de tri supérieure à la collecte réalisée en porte à porte.

TRI ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Une priorité dans le Grand Besançon

En 2018, chaque habitant a trié en moyenne 103 kg de déchets recyclables/hab. (papiers et emballages ménagers en plastique, métal ou carton + emballages en verre). **Cette performance place l'Agglomération parmi les premières collectivités de France pour le tri,** avec une moyenne à comparer à la moyenne nationale de 70 kg/par habitant[2].

On soulignera que les habitants du Grand Besançon se distinguent aussi par un comportement éco-citoyen avec des résultats tout aussi intéressants sur la réduction des déchets **depuis la mise en place d'une redevance incitative au poids et à la levée,** comme le montre le bilan 2018 de la collecte.

Un bilan encourageant[3]

- **Déchets résiduels : 148 kg/hab.** La quantité de déchets résiduels continue toujours à baisser (- 4 %). Cela représente une baisse de 35 % des déchets résiduels collectés depuis 2008, date de lancement du projet de redevance incitative, soit 11 000 tonnes de déchets qui n'ont pas été incinérés à l'usine d'incinération de Planoise.
- **Déchets recyclables du bac de tri** (papiers et emballages en plastique, en métal, en carton) : **68 kg/ hab.** avec une progression de 11 % depuis la mise en place de la redevance incitative en 2012.
- **Verre : 35 kg/hab. :** la collecte des emballages en verre continue de progresser (+8 % depuis la mise en place de la redevance incitative en 2012).
- **Textiles usagés : 5 kg/hab.** La collecte des textiles, plus récente, continue à progresser de 18 % en 2018, avec 1 014 tonnes collectés.

Une attention particulière doit être encore portée sur les erreurs de tri : les déchets déposés dans le bac de tri ou les conteneurs en apport volontaire qui ne font pas partie des consignes de tri. Réduire ces erreurs de tri est un enjeu important pour la collectivité et les habitants car leur prix de traitement est quasiment doublé.

-35 %
BAISSE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS,
11 000 TONNES DE DÉCHETS EN MOINS À TRAITER

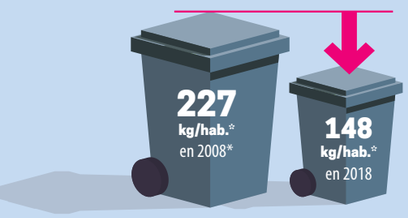

+11 %
PROGRESSION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES RECYCLABLES DU BAC DE TRI

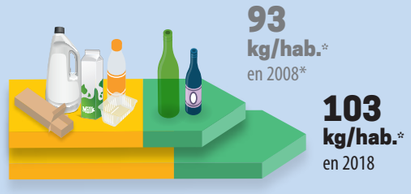

• *bac de tri* / • *verre*

+18 %
PROGRESSION DE LA COLLECTE DES TEXTILES
1 014 TONNES EN 2018

1. 2 cuves (1 emballages verre / 1 papiers et emballages en plastique, en métal, en carton) à 4 cuves (1 emballages verre /3 papiers et emballages en plastique, en métal en carton).
2. Référence Rapport annuel Citeo 2016.
3. Grand Besançon - Chiffres clés issus du Rapport Annuel 2018.

* En moyenne par an par habitant - Année de référence du projet de redevance incitative 2008.

CONSIGNES DE TRI ET COMMUNICATION

Il est utile de rappeler aux usagers que les consignes de tri se sont simplifiées en 2016 avec l'extension à tous les emballages en plastique.

LES OUTILS

Une campagne d'information et de sensibilisation accompagnera le déploiement du dispositif.

WWW.GRANDBESANCON.FR
ou l'accueil du service Gestion des déchets disponible au
03 81 41 55 35
pour trouver le conteneur le plus proche de soi

Citeo ***met à disposition des outils digitaux pour aider les citoyens à faire le bon geste de tri :***
***le site* CONSIGNEDETRI.FR**
***et l'application pour smartphones* « GUIDE DU TRI ».**

LES CONSIGNES DE TRI

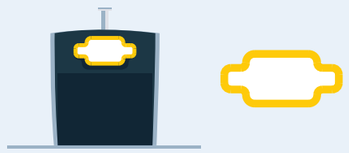

Dans le conteneur couleur jaune : tous les papiers et emballages ménagers.

Je dépose EN VRAC (pas dans un sac) et bien vidés :
→ Les emballages ménagers en plastique, en métal, en carton, briques alimentaires et tous les papiers. Avec l'extension des consignes de tri, ce sont non seulement les bouteilles et flacons en plastique mais aussi les films, sacs, pots et barquettes.

Je ne mets pas :
→ d'objets, de sacs d'ordures ménagères, d'emballages imbriqués.

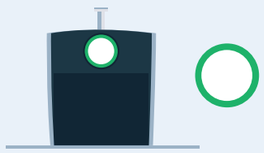

Dans le conteneur couleur verte : les emballages en verre.

Je dépose En VRAC (pas dans un sac) :
→ Bouteilles, flacons, pots en verre.

Je ne mets pas :
→ Vaisselle cassée, céramique, pyrex, faïence, miroir, poterie ou ampoule.

LES ARTISTES DE BESANÇON

Signature d'une convention avec trois artistes bisontins pour la phase test.
Après évaluation de la phase test, d'autres modalités de partenariat seront étudiées.

Morgane DORFFER,

tatoueuse

S'installe à Besançon en 2014 après 25 ans passés à Paris où elle a fait des études d'Histoire. Elle se lance dans le tatouage, après sa rencontre avec Jean-Marc Bassand, organisateur du Besançon Tattoo show. Son style propose une vaste palette pour voyager dans l'art du tatouage et de toutes ses représentations picturales : Blackwork/Dotwork/Ornemental, mais elle est aussi toujours motivée pour faire de la couleur ! Ses motifs : visages de femmes, fleurs et végétaux, animaux, bestiaire médiéval... Shop : à partir de mi-août, shop Vesperal au 24 rue Rivotte en face de la porte des Jacobins (à La Main Noire, rue de Vignier jusqu'à fin juillet).

Aurel RUBBISH,

papiers découpés

Vit et travaille à Besançon. Après une courte période graffiti et pochoir, Aurel Rubbish se spécialise dans l'art du « paper cut », papiers découpés, dont il est aujourd'hui un des représentants les plus doués. Avec sa lame de cutter, Rubbish découpe minutieusement le papier pour créer une fine dentelle avec une précision d'orfèvre. Chacune de ses œuvres demande des centaines d'heures de travail. Influencé par le Symbolisme et l'Art Nouveau et très imprégné de l'univers végétal, Aurel nous ouvre les portes d'un univers fantastique. Visages et végétaux se mélangent avec harmonie dans ses œuvres.

NACLE,

graffeur

Vit et travaille à Besançon. Graffeur, street-artiste, muraliste, Nacle est un artiste qui s'est fait connaître après avoir réalisé de nombreuses fresques dans l'ancienne usine de la Rhodiacéta. Réalistes, figuratives ou figurées, ses œuvres ont un éclat, une force et une pertinence dans leurs expressions. Son travail s'articule entre le travail de la lettre, le réalisme en noir et blanc, ou le folklore populaire comme les comics avec toujours un besoin de couleurs et de fraîcheur. Pour ce projet, il s'est inspiré d'artistes contemporains tels qu'Andy Warhol et Banksy, afin de rendre hommage aux personnalités de notre ville chargée d'histoire comme Hugo, Courbet ou encore Colette.

FINANCEMENTS & PARTENAIRES DU PROJET

LES FINANCEMENTS

Le Grand Besançon et Citeo se mobilisent pour poursuivre l'amélioration des performances tout en maîtrisant les coûts.

Ce projet sur le territoire de la collectivité est réalisé en partenariat avec Citeo qui apporte un soutien financier à hauteur de 80 % sur le volet « station aérienne » hors génie civil (financement d'une centaine de conteneurs aériens / prestation artistique des conteneurs pour une meilleure intégration dans l'espace urbain du centre-ville de Besançon / outils de sensibilisation sacs de tri…).

MONTANT TOTAL	1 180 K€
STATIONS ENTERRÉES	
Remplacement des conteneurs enterrés : cuves enterrées	400 K€
Génie civil (fouilles-enfouissement des cuves)	420K€
STATIONS AÉRIENNES	
Nouveaux conteneurs aériens	200 K€
Aménagement des plateformes	160K€

LES PARTENAIRES

La société ASTECH

PME de Sausheim (68), attributaire du marché, spécialiste des conteneurs métallique aériens, enterrés et semis enterrés. Elle propose du matériel innovant, esthétique et personnalisable.

Projet élaboré dans une démarche transversale avec :

- → les services de la DRAC, de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- → les services de la Ville de Besançon (services Voirie-Propreté et Voirie-Études, Grands Travaux, Urbanisme, Police Municipale, service archéologie, service Communication) et du Grand Besançon (direction Gestion des déchets, service Communication, service Marchés-achats) ;
- → la mission handicap du CCAS qui a validé le projet ;
- → Citeo.

À PROPOS DE CITEO

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.
En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards d'euros pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui 68 % des emballages et 57,6 % des papiers sont recyclés grâce au tri des Français, devenu le premier geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, solutions de collecte, technologies de recyclage et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

Contacts Presse

Grand Besançon
Martine MENIGOZ

03 81 87 88 87 / 06 73 79 74 70
martine.menigoz@grandbesancon.fr

Citeo
Séverine TERTRAIS

02 51 24 25 26 / 06 61 58 18 33
citeo.regions@lamerie-rp.fr

www.grandbesancon.fr
Suivez-nous :

Grand Besançon

CITEO

© Charte Grand Besançon • Réalisation et illustrations brochure : RHODOSIGNE • Photos © CITEO